

ESPAGNOL

ÉPREUVE COMMUNE : ORAL

EXPLICATION D'UN TEXTE LITTÉRAIRE

Christel Sola, Christophe Giudicelli

Coefficient de l'épreuve : 2

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure

Durée de passage devant le jury : 30 minutes dont 20 minutes maximum d'exposé et 5 à 10 minutes de questions

Type de sujets donnés : texte littéraire

Tirage au sort d'un ticket comportant deux sujets au choix. Le candidat choisit immédiatement l'un des deux textes (qui sont de genre et/ou d'aire géographique différents)

Liste des ouvrages généraux autorisés : aucun

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : aucun

Pour la session 2008, le jury a noté une petite baisse du nombre de candidats ayant opté pour l'épreuve commune d'espagnol : 13 candidats contre 17 l'an dernier. Le niveau général des prestations orales est comparable en moyenne avec celui de la session 2007, même si une observation de détail montre un « écrasement » des notes autour de la moyenne, qui indique tout à la fois une salubre disparition des prestations vraiment faibles et, en contrepartie, l'absence cette année d'explications ayant enthousiasmé le jury.

La disparition du contingent de queue s'explique par une meilleure maîtrise de la langue de la part des candidats les moins bien notés. Certes, il reste une marge de progression dans ce domaine, tant pour ce qui est de la correction de la langue qu'en ce qui concerne la langue parlée. Le jury a pleinement conscience qu'il n'a pas affaire à des spécialistes, mais il y a un niveau en deçà duquel il est impossible de descendre. Si certaines erreurs bénignes peuvent être considérées avec une relative mansuétude, il n'en va pas de même des barbarismes caractérisés ou des fautes de conjugaison, qui relèvent d'une connaissance basique et seront toujours sanctionnés sévèrement. Pour ce qui est plus particulièrement de la nature orale de l'épreuve, le jury a noté les mêmes faiblesses que lors de la session 2008. Tous les candidats gagneraient à s'entraîner davantage, afin d'éviter les erreurs systématiques de francophones (déplacements d'accents toniques, confusion du « e » et du « a » consécutif à un mauvais placement de la voix, etc.), ainsi que des dérapages phonétiques ou des hésitations lexicales davantage à mettre sur le compte de la tension propre à l'épreuve qu'à des connaissances défaillantes. Toutes ces petites erreurs, à la longue, finissent par coûter des points extrêmement précieux qu'un entraînement personnel plus régulier durant l'année permettrait d'éviter.

Le relatif tassement des bonnes notes (une seule note à 15/20) est quant à lui imputable, nous semble-t-il, à un moindre souci d'analyse de la part des candidats cette année. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler ici qu'une épreuve d'explication de texte en langue espagnole exige la même rigueur et doit mobiliser la même culture littéraire –et le même arsenal analytique– qu'une explication de texte en langue française.

Il n'est naturellement pas question de remettre en cause la qualité générale des candidats : le jury a apprécié la finesse de certaines analyses et la justesse de certaines remarques. Il est juste un peu regrettable que ces qualités soient parfois desservies par une perte de moyens du candidat due beaucoup plus à une insuffisante maîtrise de la langue et des instruments d'analyse textuelle en espagnol qu'à des lacunes de fond, assez rarement constatées. Au nombre des principaux écueils qui ont fait sombrer plusieurs explications par ailleurs bien menées, il faut citer une lecture erronée, sans doute due à une difficulté de compréhension, qui a entraîné par exemple de grosses méprises sur le texte de José Sanchis Sinisterra tiré de sa pièce *¡Ay Carmela !*, la file des morts reprenant vie dans la bouche du candidat. Cette difficulté de lecture aura entraîné également une insuffisante perception du ton de certains textes : ce fut notamment le cas de l'extrait de *Mío Cid Campeador, Hazaña*, de Vicente Huidobro, dont la dimension parodique (pourtant perceptible dès le titre de l'ouvrage) a été mal comprise, ce qui a naturellement eu pour effet d'orienter les candidats dans une mauvaise direction. Enfin, mais ce dernier point dépasse sans doute le cadre de cet exercice, le jury a regretté le manque d'audace des candidats face à des textes évoquant des réalités violentes voire transgressives : si l'on ne percevait pas cet aspect dans le poème proposé de Leopoldo María Panero, il était difficile d'en entreprendre le commentaire.

Si le présent exercice de rédaction de rapport implique nécessairement la mise en relief des défauts relevés par le jury lors des épreuves, ce dernier se doit également de souligner plusieurs points très positifs. Tous les candidats, quel qu'ait été par ailleurs leur résultat, ont fait preuve d'une grande sensibilité littéraire, comme en témoigne, outre leur volonté de construire réellement leur exposé, la diversité des sujets choisis. Le jury se félicite donc d'avoir pu écouter des explications d'extraits de prose, de poésie et de théâtre, et il encourage les générations suivantes à suivre cet exemple. Il se réjouit par ailleurs de la richesse du dialogue qu'il a pu établir avec les candidats dans les quelques minutes de « reprise » suivant l'explication proprement dite. Les questions posées aux candidats par le jury à l'issue de leur prestation ont en effet permis à certains d'entre eux de préciser leur pensée et de compléter une explication parfois maladroite et incomplète. Il faut souligner, pour s'en féliciter, la grande disponibilité des candidats pour cette partie importante de l'épreuve. Dans certains cas, les analyses complémentaires « soutirées » au candidat lors de la reprise auront même permis de remonter substantiellement sa note, et de sauver sa prestation du naufrage auquel semblait le condamner sa seule explication. Nous ne saurions donc trop encourager les futurs candidats à mettre leurs pas dans ceux de leurs prédécesseurs immédiats sur ce point également.